CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 29 juin 2022

Objet : Votre pétition 2106 – Adaptation du cadre juridique des syndics, droits propriétaires, et adoption des technologies du 21ème siècle - mise à jour de la loi de copropriété de 1975 (modifiée en 1985)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre du Logement au sujet de la pétition citée en référence.

Sans réaction de votre part dans un délai de deux mois, l'instruction de votre pétition sera à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés